



Commission Régionale Futsal

SAISON 2020-2021

PROCÈS-VERBAL N°5

Réunion restreinte du lundi 21/09/2020

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que la Ville de Paris organise, ce dimanche 27 septembre de 11 heures à 18 heures, sa sixième édition de **la journée sans voiture**. Sur tout le territoire parisien, hors périphérique, la ville sera réservée aux circulations non polluantes (vélo, roller, trottinette, skateboard...) mais aussi aux piétons et usagers des transports en commun. Prenez donc vos dispositions afin de pouvoir accéder au mieux et dans les temps sur vos lieux de matches.

INFORMATIONS – LOI DU JEU

La Commission prend connaissance de la correspondance de la FIFA qui a introduit un amendement temporaire aux Lois du Jeu de Futsal en ce qui concerne la procédure détaillée à la Loi 3 – Joueurs.

Le texte actuel des Lois du Jeu de Futsal 2020/21 énonce :

« La procédure de remplacement s'achève au moment où le remplaçant a entièrement pénétré sur le terrain – après être passé par la zone de remplacements de son équipe et après avoir donné sa chasuble au joueur qu'il remplace, sauf si ce dernier quitte le terrain par une autre zone pour une des raisons prévues dans les présentes Lois du Jeu de Futsal. Dans ce cas, le remplaçant remettra sa chasuble au troisième arbitre. »

L'action de transmettre la chasuble au joueur remplacé ou au troisième arbitre pourrait poser des risques au vu des circonstances actuelles. Le texte susmentionné a par conséquent été amendé sur une base temporaire, et le nouveau texte est le suivant :

« La procédure de remplacement s'achève au moment où le remplaçant a entièrement pénétré sur le terrain après être passé par la zone de remplacements de son équipe. »

Cet amendement temporaire entre en vigueur immédiatement pour les compétitions qui doivent s'achever au 31 décembre 2020 (qu'elles aient déjà débuté ou non). La FIFA déterminera ultérieurement si cet amendement doit être prolongé (par exemple pour les compétitions qui doivent s'achever en 2021).

COUPE NATIONALE FUTSAL

Rappel – tour n°1 - cadrage

Les matchs sont à jouer la semaine du 21 au 27 septembre 2020.

Ce tour de cadrage concerne 21 matchs

Exempts :

48 clubs de niveau Départemental

47 clubs R2-R3

11 clubs R1

8 clubs D1-D2 championnat de France Futsal

EPREUVE:

Nouveauté en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire :

En cas de résultat nul à l'issue de la rencontre, il y a une prolongation de 2 x 5 minutes.

Nouveauté concernant l'épreuve des tirs au but :

Le départage des équipes ne se fait plus au 1^{er} écart constaté (mort subite), **les 2 équipes effectuent 5 tirs au but chacune.**

FEUILLE DE MATCH:

Utilisation d'une feuille de match Informatique en cas de dysfonctionnement utiliser une feuille de match papier

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres, il sera désigné (1) **UN** Arbitre officiel, à la charge des 2 clubs.

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quel que motif que ce soit, la rencontre sera inversée.

Rappel des prochaines dates

Tour n°2 : semaine du 12 au 18 octobre 2020 (entrée des clubs de Régional 2 et 3) ;

Tour n°3 : semaine du 09 au 15 novembre 2020 ;

Tour n°4 : semaine du 23 au 29 novembre 2020 (entrée des clubs de Régional 1) ;

Tour n°5 : semaine du 07 au 13 décembre 2020 ;

Finales Régionales : semaine du 04 au 10 janvier 2021 (entrée des clubs de Championnat de France de D2).

CHAMPIONNAT

Régional 1

Rappel - Liste des clubs évoluant en temps arrêté 2x20mn en Régional 1 :

- BAGNEUX FUTSAL – 550647
- DIAMANT FUTSAL – 554271
- NEUILLY FUTSAL CLUB 92 – 563778
- SENGOL 77 – 553717

Courriel de SENGOL 77 – 553717

La Commission prend note des courriels du club et de la Mairie de LOGNES indiquant que le club dispose d'un créneau de 4h00 les samedis.

Accord de la Commission, pour que les rencontres à domicile se déroulent en 2x20mn en temps arrêté.

Rappel des préconisations :

La Commission précise que la mise en place de ce temps de jeu nécessite :

1. Que le club effectue une demande auprès de la Ligue de Paris Idf de Football
2. la présence de 2 arbitres officiels
3. la transmission à la Ligue d'une attestation de la Municipalité indiquant l'attribution d'un créneau horaire d'une amplitude de 3h00 minimum.

Préconisation à mettre place :

- Informer les officiels à leur arrivée
- Disposer d'un tableau d'affichage qui doit indiquer le temps, le score et le nombre de fautes par équipe
- Disposer d'une table de marque
- Mettre à disposition un dirigeant du club recevant licencié et inscrit sur la feuille de match qui devra se mettre en rapport avec les officiels avant le coup d'envoi. Il aura la qualité de chronométrateur. Il doit se placer à l'extérieur du terrain de jeu, du côté des zones de remplacements et à hauteur de la ligne médiane. Le chronométrateur doit disposer d'une table de chronométrage pour pouvoir exercer correctement sa fonction et devra rester assis à cette table de chronométrage
- L'équipe visiteuse peut mettre à disposition un dirigeant licencié et inscrit sur la feuille de match pour être aux côtés du chronométrateur

Devoirs et responsabilités du chronométrateur :

Le chronométrateur veille à ce que la durée du match soit conforme à la Loi 7 et, pour ce faire :

- il enclenche le chronomètre dès qu'un coup d'envoi est effectué correctement,
- il arrête le chronomètre lorsque le ballon est hors du jeu,
- il réenclenche le chronomètre après une rentrée de touche, une sortie de but, un coup de pied de coin, un coup franc, un coup de pied de réparation, un coup franc du second point de réparation, un temps mort ou une balle à terre ;
- indique sur le panneau d'affichage les buts, fautes cumulées et périodes de jeu ;
- annonce, à l'aide d'un sifflet ou de tout autre signal sonore différent de celui des arbitres, la demande d'un temps mort;
- assure le chronométrage de la minute de temps mort ;
- annonce la fin de la minute de temps mort à l'aide d'un sifflet ou de tout autre signal sonore différent de celui des arbitres ;
- annonce, sur indication **d'un arbitre**, la cinquième faute cumulée d'une équipe à l'aide d'un sifflet ou de tout autre signal sonore différent de celui des arbitres ;
- supervise la période de deux minutes d'infériorité numérique infligée à l'équipe dont un joueur a été expulsé ;
- annonce par un coup de sifflet ou un signal sonore distinct de celui des arbitres, la fin de la première période, la fin du match ou la fin d'une période de prolongation le cas échéant ;

La Commission transmet une copie de la décision à tous les clubs de la poule et à la C.R.A pour information.

Courriel de CHAMPS FUTSAL - 549189

La Commission prend note du courriel du club indiquant qu'en raison des conditions sanitaires en Ile de France, toutes les rencontres de championnat se dérouleront à huis-clos jusqu'à nouvel ordre.

Elle relaie l'information à l'ensemble des clubs du championnat Régional 1.

Régional 2**Poule A**

Rappel - Liste des clubs évoluant en temps arrêté 2x20mn en Régional 1 :

- PARIS XIV FUTSAL - 563777

22475630 SEVRAN FUTSAL 1 / SPORTING CP 2 du 19/09/2020

La Commission,

Pris connaissance du courriel de la Mairie de SEVRAN indiquant l'indisponibilité du gymnase,
Reporte le match au samedi 17/10/2020.

Régional 3**Poule A****Courriel de CHAMPS FUTSAL - 549189**

La Commission prend note du courriel du club indiquant qu'en raison des conditions sanitaires en Ile de France, toutes les rencontres de championnat se dérouleront à huis-clos jusqu'à nouvel ordre.

Elle relaie l'information à l'ensemble des clubs du championnat Régional 3.

Courriel de CITOYEN DU MONDE - 551095

La Commission prend note du courriel du club indiquant qu'en raison des conditions sanitaires en Ile de France, les vestiaires ne seront pas accessibles jusqu'à nouvel ordre.
Elle précise que cela ne peut pas être un motif de report.

Elle invite le club recevant à prendre toutes les mesures nécessaires pour que l'accueil des officiels et des équipes visiteuses se fassent dans les meilleures conditions.

Elle relaie l'information à l'ensemble des clubs du championnat Régional 3.

Poule B**22475275 VILLEJUIF CITY FUTSAL 1 / CRETEIL FUTSAL 2 du 19/09/2020**

La Commission,

Pris connaissance du rapport de l'Arbitre Officiel indiquant que la Feuille de Match Informatique n'a pas été utilisée en raison de l'absence de tablette du club recevant,
Demande au club de VILLEJUIF CITY FUTSAL de bien vouloir être opérationnel pour la prochaine journée.

Poule C**22475374 LA COURNEUVE AS 1 / ARTISTES FUTSAL 2 du 24/09/2020**

Ce match est décalé au samedi 26/09/2020 à 16h00 au gymnase Béatrice Hess de LA COURNEUVE.

Accord de la Commission.

Poule D**22475501 JOUY LE MOUTIER FC 1 / SPORTING REPUBLIQUE 1 du 19/09/2020**

La Commission prend note que la rencontre a été reportée par la cellule COVID de la LPIFF du 18/09/2020.

Ce match est reporté au **SAMEDI 24/10/2020**

22475507 REPUBLIQUE 1 / FUTSAL PAULISTA 2 du 22/09/2020

La Commission prend note que la rencontre a été reportée par la cellule COVID de la LPIFF.

Ce match est reporté au **MARDI 13/10/2020**.

Futsal Féminin**Informations :**

Une réunion d'informations en conférence audiovisuelle (visio) sera déroulée les mardi 29 septembre 2020 et jeudi 1^{er} octobre 2020 par groupe afin de limiter le nombre de participants et favoriser un échange.

Les clubs engagés ont reçu une invitation précisant la date à laquelle ils seront conviés.

Retrait d'engagement :

TORCY EU FUTSAL – 554236
ILE SAINT DENIS – 850813

CRETEIL PALAIS – 851335
LA TOILE - 580962

Les poules seront communiquées lors de la prochaine réunion.
Rappel : 1^{ère} journée de championnat : semaine du 05 au 11 octobre 2020.

Futsal U18

La Commission procède à la constitution des poules afin que les clubs puissent prendre connaissance de leur calendrier.

Rappel : 1^{ère} journée de championnat : semaine du 05 au 11 octobre 2020

Retraits d'engagement :

AVON FUTSAL - 581722
PARISIENNE ES – 521046
LA TOILE – 580962

Les poules seront communiquées lors de la prochaine réunion.
Rappel : 1^{ère} journée de championnat : semaine du 05 au 11 octobre 2020.